



Quels outils et quelles réponses aux enjeux du développement économique ?

Une expérience en Nord Pas-de-Calais

Marc REYNAUD, délégué général d'Entreprises et développement

Les acteurs du développement du Nord Pas-de-Calais mènent actuellement une expérience qui a l'ambition d'être partagée avec les acteurs publics de cette région.

1. Présentation d'Entreprises et développement

Entreprises et développement est une association qui a été créée en janvier 2006 par la CCI de Lille et Entreprises et Cités, l'ancienne Maison des professions. Elle se veut un outil de l'observation économique au service des acteurs publics et des entreprises, et elle est la formulation d'une vision stratégique du développement.

Entreprises et développement s'est attaché à construire un outil d'organisation des ressources en informations statistiques et économiques (**Orise**) qui permette de mobiliser les informations nécessaires à la prise de décision et fasse partager une lecture unique des différents agrégats qui décrivent l'économie régionale. Par ailleurs, Entreprises et développement souhaite exploiter la synergie ainsi créée par la combinaison territoires/entreprises. Enfin, cet outil doit servir à animer le tissu économique.

2. Les outils de l'observation économique

Orise se décline en trois outils :

- « Scriban » (approche macroéconomique), dont la fonction est celle d'une banque de données d'économie régionale ;
- « Reper » (approche sectorielle), qui permet d'agréger et d'exploiter des indicateurs économiques des entreprises, afin d'obtenir les chiffres clés ;
- « Mini Scribans » (approche méso-économique), qui a pour objectif de rassembler l'ensemble des informations qualitatives et quantitatives d'une filière.

3. L'analyse économique

L'outil ORISE permet de réfléchir au modèle économique du Nord Pas-de-Calais et de proposer une politique économique régionale ambitieuse, en s'appuyant sur une analyse de la production et des chaînes de valeur ajoutée.

Les enjeux de cette analyse sont de plusieurs ordres : accélérer le développement économique de la région ; penser la région comme une entité spécifique ; considérer les politiques nationales comme des données exogènes ; de concevoir des politiques publiques régionales adaptées au contexte.

Nous avons identifié dans le modèle économique du Nord Pas-de-Calais un ensemble de cinq sous-modèles :

- des pôles entraînants : automobile, ferroviaire, logistique, distribution, IAA, textile innovant ;
- des pôles transformateurs : biotechnologies, éco-entreprises, services à valeur ajoutée (services financiers...) ;
- des pôles grands fournisseurs (de dimension internationale) ;
- le pôle « sous-traitance » ou pôle « entraîné » (électronique, textile, plasturgie, mécanique...), qui est le point faible de la région Nord Pas-de-Calais ;
- des pôles induits (services à la personne).

Actuellement, on constate un décrochage de la région Nord Pas-de-Calais en termes de valeur ajoutée. En augmentant de 50 points la croissance du PIB et en doublant la production industrielle, il faudrait 10 ans au Nord Pas-de-Calais pour rattraper la région Rhône-Alpes.

4. Les réponses

Tout d'abord, il convient de faire de la valeur ajoutée régionale une priorité, l'emploi étant considéré uniquement comme un résultat.

Ensuite, il faut maintenir la diversité du tissu économique, celle-ci étant un facteur d'innovation par le croisement de différentes cultures. La diversité est aussi un amortisseur de crise.

Il convient également d'étendre et de promouvoir le dialogue social, notamment *via* le Conseil économique et social régional (CESR).

Mais il est indispensable de conduire une politique de développement cohérente avec le modèle économique du Nord Pas-de-Calais et avec les marchés porteurs. Notamment, le modèle Nord Pas-de-Calais est davantage un modèle d'exportation, tandis que celui du Languedoc-Roussillon est un modèle de consommation. Or, ces deux régions sont soumises aux mêmes règles fiscales, fixées au niveau national. À mon sens, ce manque de cohérence de la politique économique, inadaptée au tissu économique régional, constitue un frein à la croissance.

Le schéma régional de développement économique du Nord Pas-de-Calais propose plusieurs solutions, parmi lesquelles :

- placer l'homme au cœur des ambitions économiques ;
- élaborer des indicateurs pertinents du développement économique ;

- dynamiser la base industrielle ;
- accompagner la création et la transmission d'activité ;
- mettre en place une gouvernance économique régionale.

5. Un enjeu économique et culturel

Quels que soient les schémas et les outils, il ne peut y avoir de développement sans transformation de la façon dont les acteurs se pensent dans le développement. Le développement est donc un enjeu culturel avant d'être un enjeu économique. Nous souhaitons transformer le Nord Pas-de-Calais en Créativallée, une région où « il fait bon créer ».

André BEIRNAERT : en Nord Pas-de-Calais, la démarche de pôle de compétitivité procède d'un raisonnement structuré et partagé entre les différents acteurs du développement. Ainsi, les pôles se sont appropriés une stratégie partagée, à laquelle nous croyons. Une proposition de regroupement avec le pôle de compétitivité du Rhône-Alpes du textile nous a été faite, ce qui mérite réflexion compte tenu de la forte dimension territoriale des pôles de compétitivité.

Dominique HOORENS : vous intéressez-vous à une coopération transfrontalière ?

MR : notre réflexion a d'abord été menée sur un plan régional. Nous nous sommes situés dans le cadre d'une démarche qui n'englobe pas toutes les problématiques. La Belgique est donc considérée comme une zone d'exportation, ce qui n'exclut pas la coopération transfrontalière des Flandres et du Hainaut. Toutefois, on rencontre des difficultés sur le terrain, notamment en matière de recueil d'informations.

Pascal ROUMEGUERE : nous ne percevons pas quelle est la place des investissements publics exogènes dans le modèle économique du Nord Pas-de-Calais.

MR : notre analyse se veut d'abord qualitative. Les crédits de l'Etat sont exogènes et ils génèrent 50 % des ressources de la Région, ce qui permet de faire fonctionner les pôles induits. Les mécanismes de second rang sont en effet très importants pour la création de valeur ajoutée. Nous souhaitons démontrer que la création de valeur n'est pas seulement due aux relations inter-entreprises et aux exportations, mais aussi au développement **des relations entre les personnes**.

Catherine DUBOSCQ : le développement culturel et le dialogue social sont fondamentaux et les conseils économiques et sociaux régionaux jouent un rôle important de ce point de vue. Mais qu'en est-il des contrats ? Entre les propositions du CESR en matière sociale et la mise en chantier des différentes actions, il existe un réel décalage. Il est essentiel de faire travailler ensemble les acteurs politiques, économiques et sociaux.

MR : je ne suis pas en mesure de vous répondre au sujet des contrats, mais je m'associe à vos propos, selon lesquels les acteurs politiques, économiques et sociaux doivent travailler ensemble.

André BEIRNAERT : il est indéniable que la culture du développement doit s'ancrer dans les esprits de tous.

Pierre VELTZ : Votre démarche est très intéressante, en particulier votre idée de réfléchir aux processus de création de valeur. Deux remarques cependant :
- la région Nord Pas-de-Calais a vu la sidérurgie, le textile et le charbon quasiment disparaître en 25 ans, ce qui a engendré une certaine pauvreté. Or, cette région connaît un renouveau économique malgré une forte diminution de l'emploi privé. Mais la croissance nette des emplois de cette région étant essentiellement due à la création d'emplois publics, ce qui pose des difficultés car il est impossible de partager la richesse avant de l'avoir créé.

- Par ailleurs, le Nord Pas-de-Calais n'est pas une région isolée. Dans le schéma régional, quelle est la place des flux qui sortent du périmètre de la région ?

MR : Nous avons demandé à l'Insee de prendre en compte les flux entrants et sortants à partir d'une enquête effectuée auprès des entreprises. Mais nous nous heurtons à des difficultés d'ordre statistique. Néanmoins, les modèles économiques font des estimations à partir de corrélations avec les données issues de la logistique.

Pierre VELTZ : au Canada, les flux entre États peuvent être mesurés, contrairement aux États-Unis et à la France. Des statistiques sur les échanges inter-régionaux offriraient pourtant une vision plus fidèle de l'économie européenne. Notamment, une étude menée en Alsace a mis en lumière l'importance des flux vers l'Ile-de-France, au détriment du Bade-Wurtemberg.

Nicole GIBOURDEL : l'institut allemand Experianz est capable d'effectuer de telles mesures.

Q : nous pouvons rencontrer des difficultés pour la mise en œuvre opérationnelle des indicateurs. Avez-vous prévu que les indicateurs soient en interaction avec des structures comme Nord France Experts ?

MR : Oui, en effet. Nous avons également besoin d'abandonner les indicateurs de moyens pour privilégier les indicateurs de résultats dans le cadre des contrats de plan État-Région. Du point de vue du management des collectivités territoriales, l'enjeu est stratégique.